

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2015 du mardi 05 juillet 2016

La séance est présidée par Sophie SALTARELLI.

Le quorum n'étant pas atteint pour les votes, l'AG est reportée au 19 septembre 17h (Point Médical). Le bilan moral et le bilan financier sont présentés après un tour de table, à titre d'information pour les adhérents présents.

16 adhérents présents  
36 pouvoirs reçus  
4 invités (3 salariées et Monsieur le commissaire aux comptes) non votants

Début de la séance : 18H

### I. BILAN D'ACTIVITES

Se référer au rapport écrit complet d'activités.  
Sophie SALTARELLI présente ce bilan.

210 professionnels adhérents et 22 structures adhérentes.

Important travail fait en 2015 sur les signes d'appel et l'amélioration des critères d'inclusion des enfants au réseau. L'ARS se montre très intéressée par ce travail, proposant un budget supplémentaire pour développer le projet avec les médecins et para médicaux des différents territoires de proximité.

Parcours patients:

Hausse des demandes. 339 demandes et 149 inclusions (pour un financement pour 100 enfants).

Activités de formation :

Colloque régional autisme, journées départementales des dys, ateliers aide aux devoirs (dans l'Yonne et en Côte-d'Or). Au final, 75 heures de formation proposées, avec un public touché plus important qu'en 2014.

*ABSENCE DE VOTE, quorum non atteint*

### II. BILAN FINANCIER

Se référer au rapport écrit complet d'activités.

Total des produits: 306 547 €  
Total des charges: 344 085 €  
Déficit: - 37 538 €



Le déficit est dû au fait que nous ayons accueilli un nombre trop élevé d'enfants au regard de nos possibilités financières (également le fait qu'au niveau des salariées, il y a eu des changements de contrat, avec alors un coût plus important). Nous expliquons que Pluradys ralentit actuellement volontairement son activité, toutes les nouvelles inclusions étant alors stoppées, afin de ne pas reproduire un déficit sur 2016, l'association ayant utilisé son excédent en 2015 pour ce surplus de patients.

La réduction des coûts de fonctionnement a également été mise en place, dès 2015, avec une diminution des frais postaux, une réduction des dossiers papiers, etc.

Le commissaire aux comptes, M XXXX, successeur de M. LOBROT (parti en retraite) est présent à cette AG et certifie exacts les comptes de l'association pour cet exercice. Il évoque, à l'assemblée, l'ensemble des honoraires perçus par les membres des équipes ressources qui sont parallèlement membres du conseil d'administration (Mme LAPREVOTTE, Mme MIGNON, Docteur GUIMAS, Mme SALTARELLI, Mr PAUMIER, Mme BRIET).

*ABSENCE DE VOTE, quorum non atteint*

### **III. PERSPECTIVES**

Les plateformes territoriales d'appui vont être déployées. Le projet est en cours, avec une réorganisation future du territoire. L'ARS est devenue grande région avec fusion des deux régions Bourgogne-Franche Comté.

Le comité stratégique enfance et petite enfance (3-10 ans) vient également d'être lancé par l'ARS, réunissant une cinquantaine d'acteurs (éducation nationale, PMI, secteur médico-social, etc.).

Il est nécessaire de revoir nos critères d'inclusion, en n'intégrant au réseau uniquement des enfants relevant du niveau 2, et peut être en mieux formant, structurant, le niveau 1 (disposer d'outils + de professionnels "labélisés" Pluradys dans les départements ?). L'ARS propose de nous débloquer un budget "Recherche/Action" (maximum 20 000 €) et nous demande de réaliser un cahier des charges pour évaluer la faisabilité de ce projet.

La fondation PREVOIR (Monsieur CHAISE est présent à cette réunion). Une commission s'est déroulée à Paris, avec une subvention de 12 190 € accordée à Pluradys. Ce budget sera réservé au projet de coaching famille / enfant en Côte-d'Or, au groupe habiletés sociales dans l'Yonne et aux soirées d'accompagnement parentales dans la Nièvre et la Saône-et-Loire. Toutes les antennes départementales pourront bénéficier ainsi de ce don, fléché sur des actions en direction des familles, parents.

Nous continuons nos projets de formation: colloque régional, 4 journées des dys, journée de formation inter ERR, ateliers parents.

### **IV. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

Certains mandats doivent être renouvelés. Les administrateurs souhaitent chacun renouveler leur mandat, excepté Monsieur TOLETTI (PEP 21), duquel nous restons sans réponse à ce jour. Nous aimerions proposer la candidature de Madame BOIS, pour développer nos ressources en Saône et Loire. Le Conseil d'Administration co opte sa candidature.

Fin de la séance à 19h45 autour d'un moment de convivialité.